DECLARATION D'ACCIDENT EN LIGNE

CGA RUGBY

Manuel utilisateur Club



Sommaire

1. Introduction
2. Principe
3. La liste de vos dossiers
4. Création d'un dossier d'accident
 - I. Etape 1 : Informations club
 - II. Etape 2 : Sélection du blessé
 - III. Etape 3 : Informations du blessé
 - IV. Etape 4 : Circonstances de l'accident
 - V. Etape 5 : Validation de la déclaration

CGA RUGBY

1. Introduction

L'espace club vous permet de gérer les déclarations d'accident concernant vos joueurs.

Pour toute question ou tout problème rencontré pour lequel vous ne trouveriez pas de réponse dans ce manuel, n'hésitez pas à contacter nos équipes à l'adresse rugby@jpcolonna.fr

2. Principe

Espace club

Espace blessé



Une déclaration d'accident se fait en deux étapes :

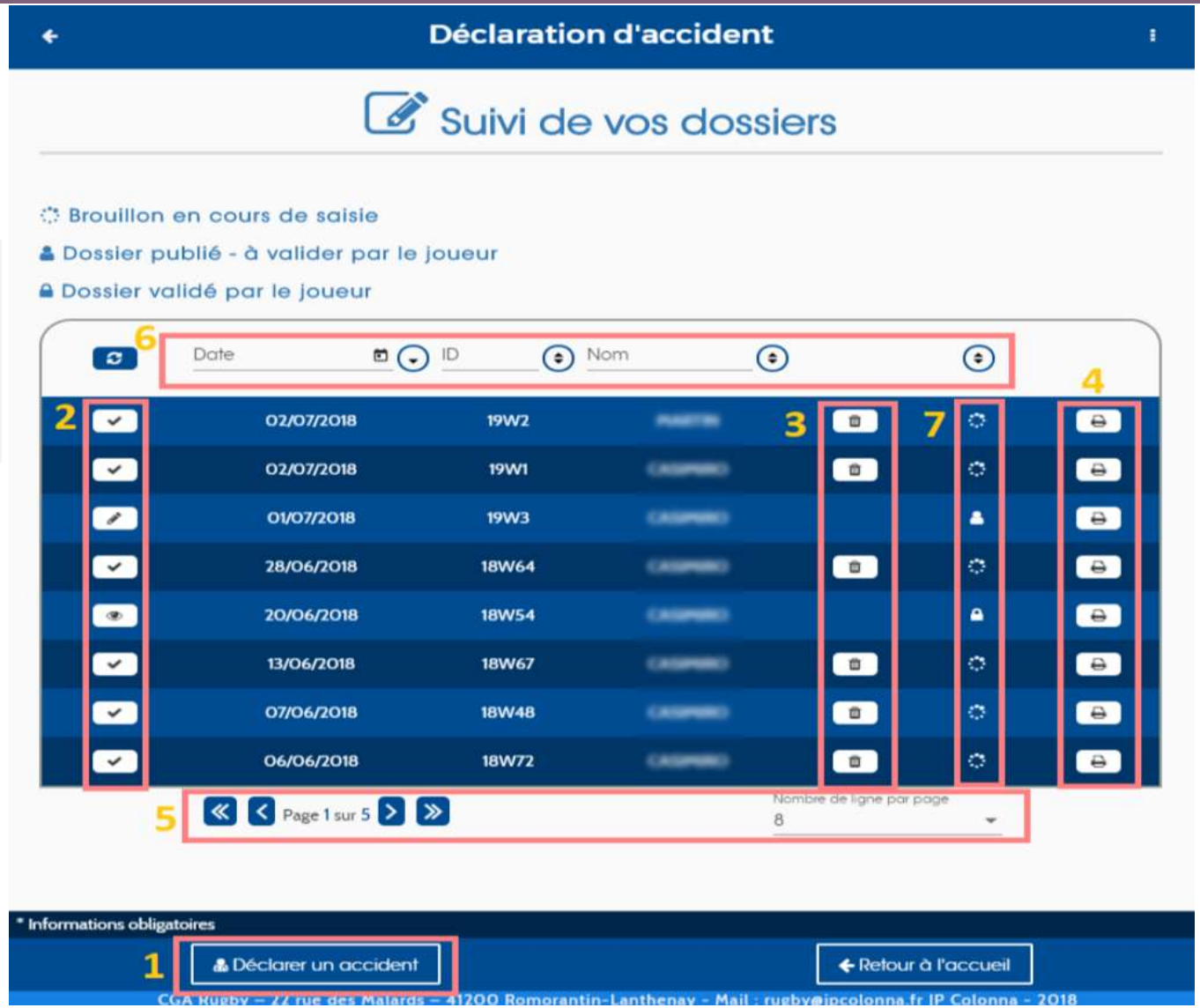
- **C'est le club qui saisit les déclarations sur son espace club, auquel il accède depuis son espace sur le site Oval-e .**
- **Quand la saisie d'un dossier est complète, le club le publie. Le blessé en sera informé par mail, via l'adresse renseignée sur son compte Oval-e. Il pourra alors le valider depuis sa fiche personnelle sur Oval-e (bouton « Actions » puis « Accéder à mon espace personnel GMF) et y joindre un certificat médical.**
- **Le dossier pourra ensuite être traité par les équipes du CGA Rugby.**

Au niveau du club, la personne déclarante (dirigeant, secrétaire ou entraineurs) doit posséder le droit G_ADM. Sur la fiche signalétique du club, cliquer sur « Actions » puis « Déclaration d'accident en ligne ». Un contrôle sur la validité du numéro de licence du déclarant est effectué lors de la création d'un dossier.

CGA RUGBY

3. La liste de vos dossiers

Sur la page « Suivi de vos dossiers », une liste contenant tout l'historique des dossiers de votre club vous permet d'accéder à toutes les fonctionnalités du site.



CGA RUGBY

1 : Le bouton « Déclarer un accident » vous renvoie vers la création d'un accident.



2 : Les boutons d'action sur chaque ligne de dossier vous permettent de publier la déclaration pour le joueur (), de modifier la déclaration si elle a déjà été publiée (), ou de visualiser une déclaration qui a été validée par le joueur ().

3 : Les boutons présents devant les dossiers qui n'ont pas été publiés pour le blessé vous permettent de supprimer ces derniers le cas échéant.

4 : les boutons d'impression sur chaque ligne de dossier () vous permettent d'accéder à la visualisation/l'impression de la déclaration.

5 : en dessous de la liste se trouve une pagination et le réglage du nombre de lignes par page.

6 : sur chaque colonne, sont présents des boutons de tri ainsi que des champs de filtre qui vous permettent d'effectuer des recherches sur les dossiers de la liste : par exemple si vous voulez les dossiers de Mr. Dupont, saisissez « DUPONT » dans le champ de la colonne « Nom du joueur »

7 : cette colonne affiche le statut du dossier

CGA RUGBY

4. Création d'un dossier d'accident

Sur la page d'accueil de votre espace (la liste de vos dossiers), des boutons permettent de lancer la création d'un dossier d'accident :

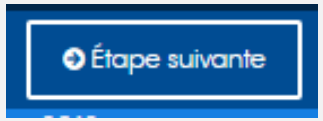




A chaque étape de votre saisie, en bas ou à gauche des fiches de saisie :

- **Les boutons bleus en bas ou blancs à gauche vous permettent de valider la fiche et de passer à l'étape précédente ou suivante, par exemple :**





- **Un lien « Enregistrer le brouillon » vous permet d'enregistrer la saisie en cours, en l'état et même si elle n'est pas complète. Celle-ci apparaîtra dans la liste des dossiers comme une déclaration non publiée et pourra être complétée et publiée par la suite :**



CGA RUGBY

- **Pendant toute la saisie, le menu à gauche du cadre de la fiche de saisie vous permet de revenir aux étapes de saisie précédentes :**



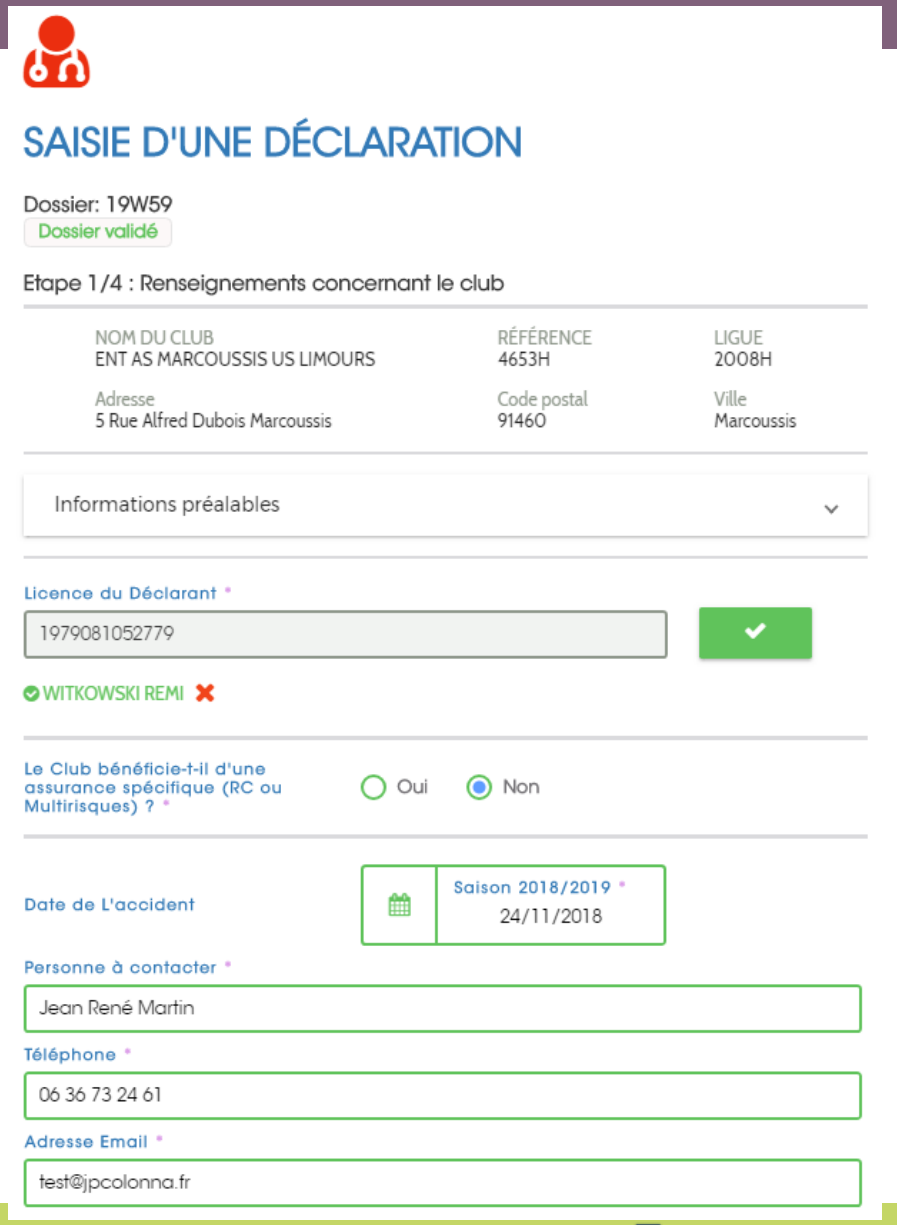
CGA RUGBY

4.1. Etape 1 : Informations club

Sur la page des informations concernant le club, le déclarant doit s'authentifier en renseignant un numéro de licence valide.

Les informations de contact sont éventuellement pré-renseignées avec les données saisies sur d'autres dossiers, et sont obligatoires et modifiables. Le téléphone et l'email demandés nous permettrons de rentrer en contact avec le club le cas échéant.

Enfin nous demandons de saisir la date de l'accident dès cette étape, car plusieurs informations dans la suite de la saisie sont conditionnées par cette date.



CGA RUGBY

4.1. Etape 2 : Sélection du blessé

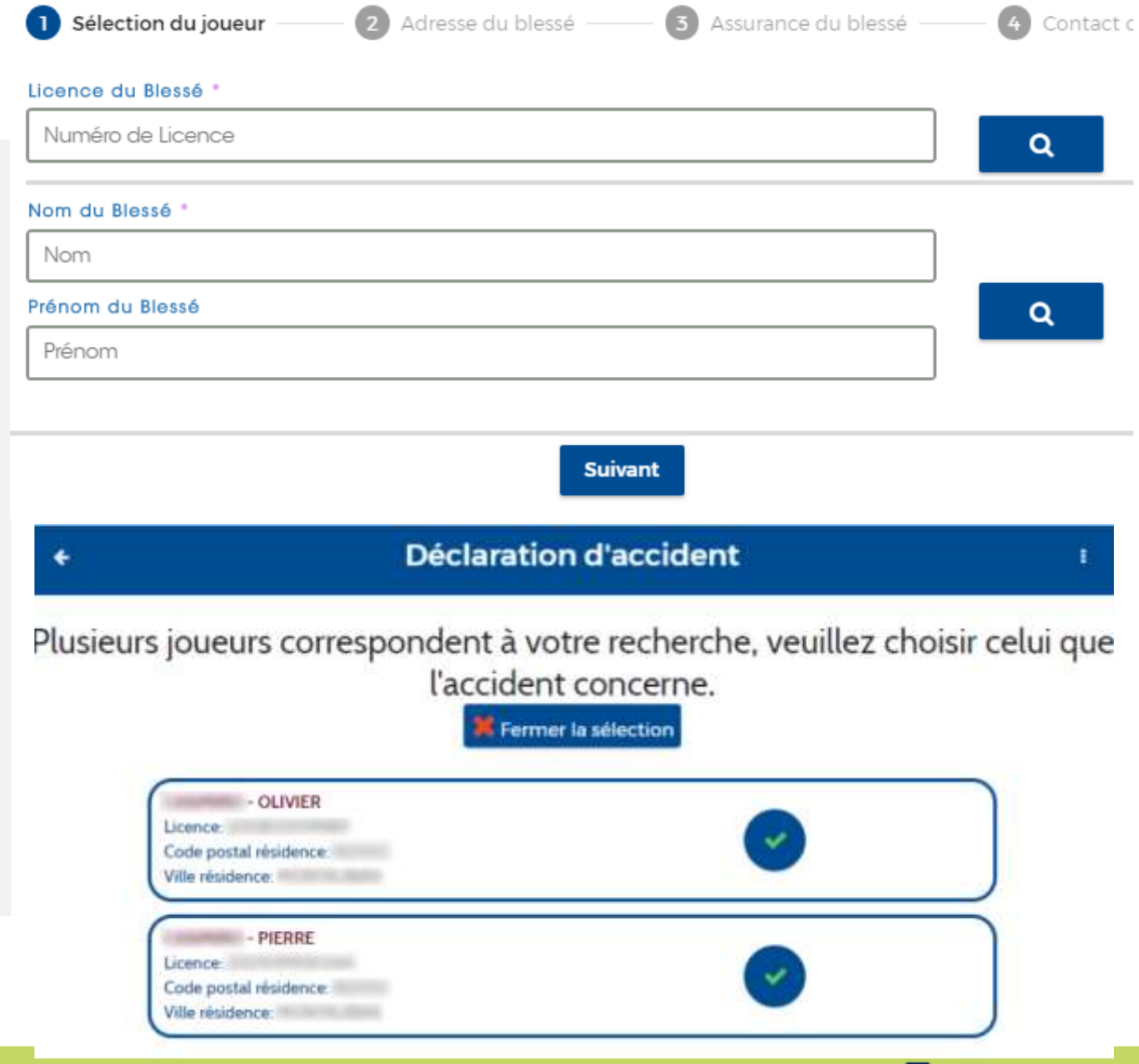
Deux recherches vous sont proposées :

- **Une recherche par numéro de licence**

Renseignez le numéro de licence exact du blessé que vous recherchez et cliquez sur la loupe pour lancer la recherche.

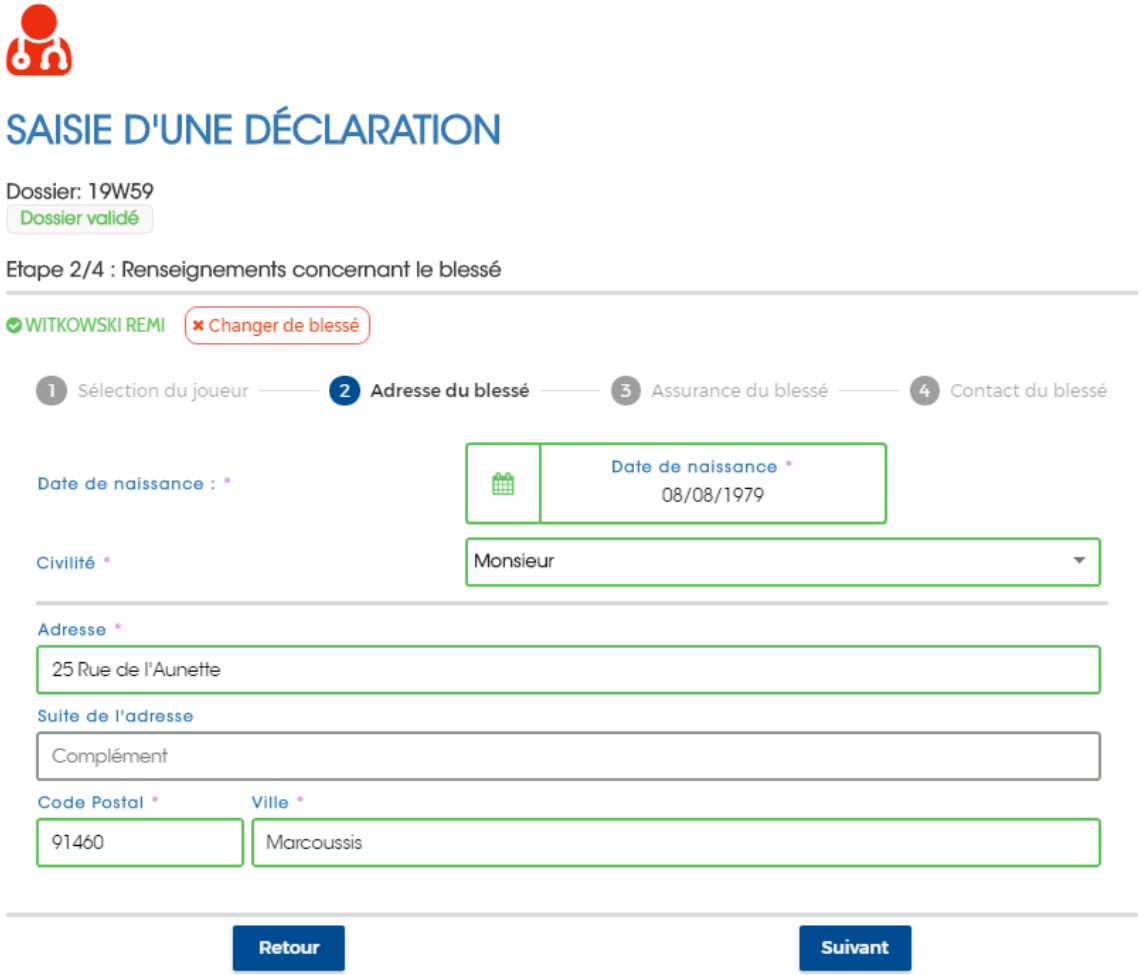
- **Une recherche par nom et/ou prénom :**

Saisissez le nom du licencié que vous recherchez, et son prénom. Cliquez sur la loupe pour lancer la recherche.
Si votre recherche correspond à plusieurs licenciés, sélectionner l'un d'eux en cliquant sur un des boutons de la liste suivante :



CGA RUGBY

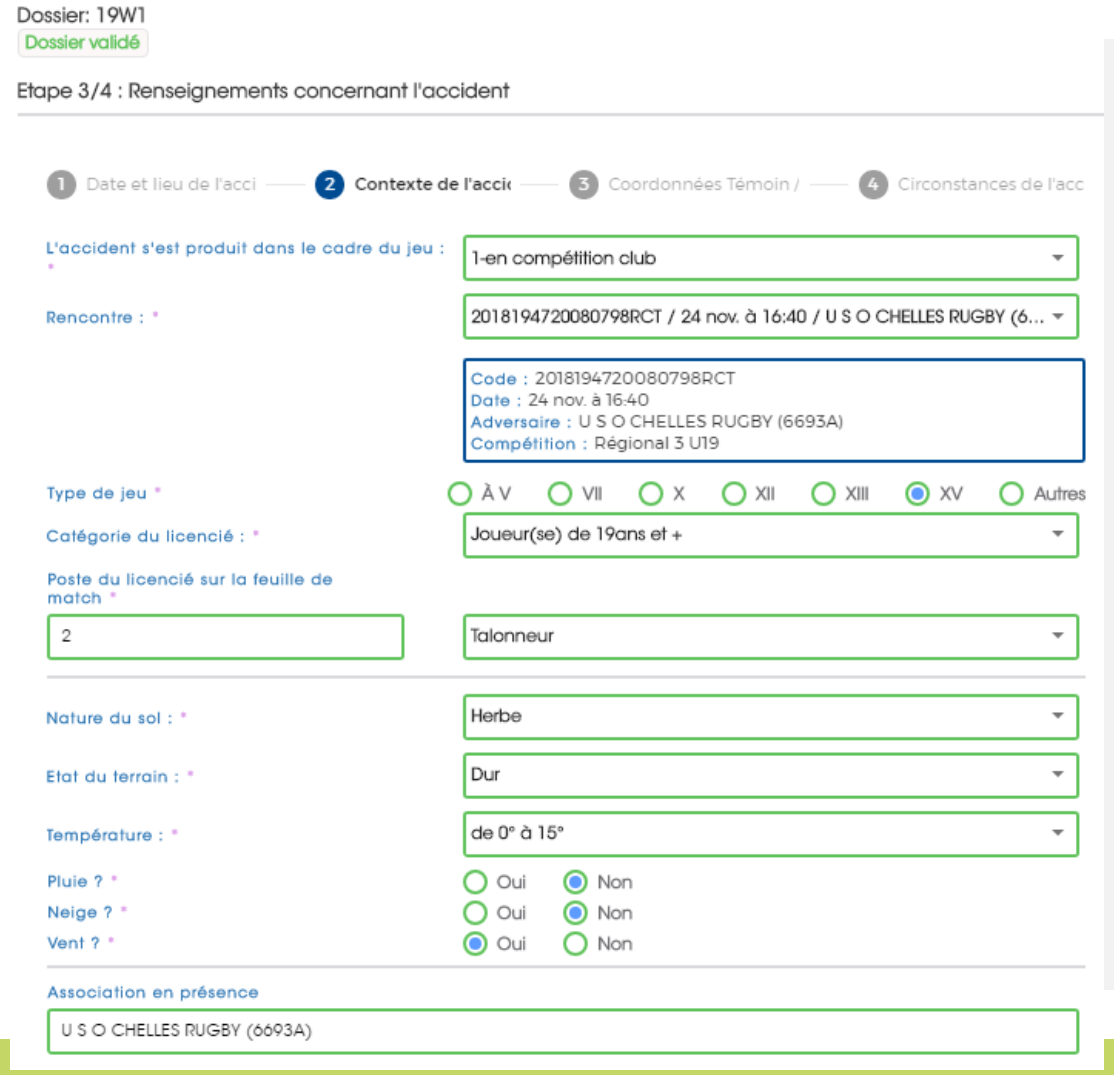
4.1. Etape 3 : Informations sur le blessé



Si le blessé est déjà connu chez CGA Rugby, la plupart des données de cette fiche est préremplie avec les informations que nous avons sur lui. Les données de contact sont obligatoires et le licencié recevra sur l'adresse mail renseignée ici les informations concernant sa déclaration.

CGA RUGBY

4.1. Etape 4 : Circonstances de l'accident



Cette étape de la saisie est découpée en 4 onglets :

- **La date et le lieu de l'accident**
- **Le contexte de l'accident**

Précisez avec le premier champ de l'onglet si l'accident a eu lieu pendant le jeu : en match club officiel ou amical, en sélection (en dehors du club), en entraînement, dans le cadre d'autres pratiques (journées de masse, rugby loisir, découverte etc...) en dehors du jeu (pendant un trajet, dans les vestiaires etc...)
Pour les matchs amicaux et officiels, la rencontre doit être précisée dans la liste déroulante plus bas. Si vous ne retrouvez pas celle-ci, la date de l'accident saisie est peut-être erronée.
Cliquez alors sur "Saisie d'une déclaration" dans le menu en haut de la page pour pouvoir la modifier.

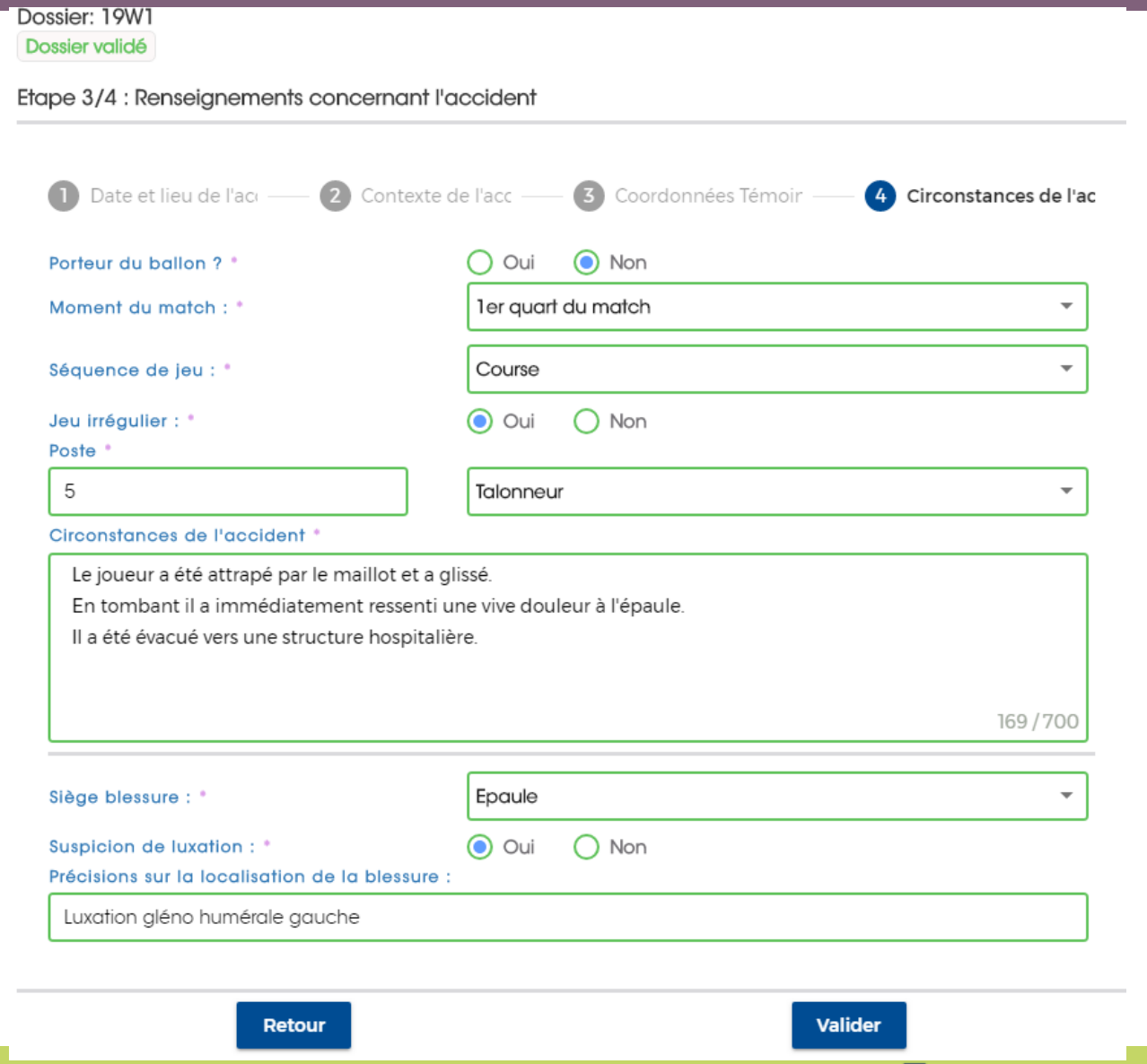
CGA RUGBY

- **Les coordonnées d'un témoin ou d'un tiers**

La saisie des coordonnées d'un témoin sont fortement conseillées, et dans certains cas l'assureur pourra demander à connaître le tiers concerné par l'accident.

- **Les détails de l'accident**

Dans le champ "Circonstances de l'accident", décrivez de manière détaillée comment la blessure est survenue.

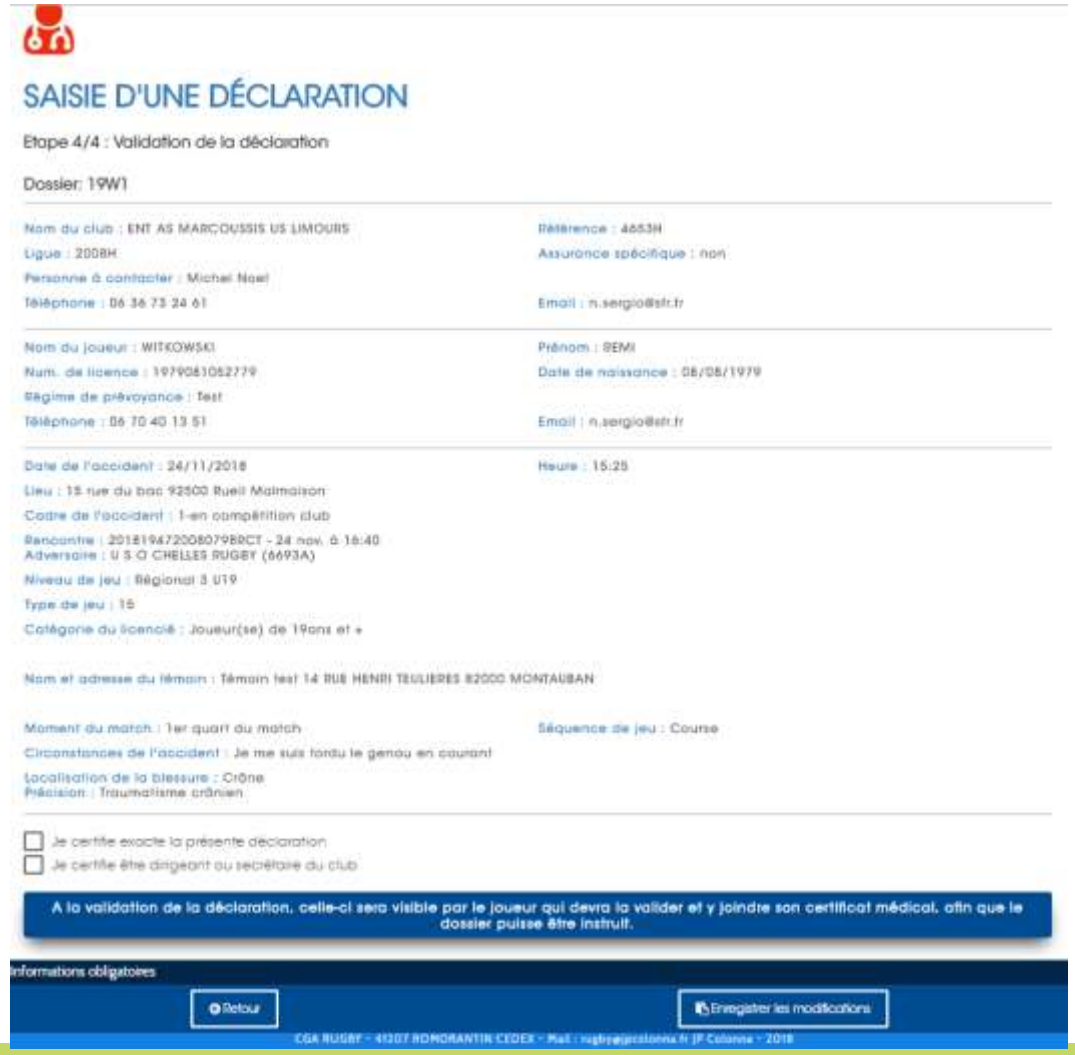


CGA RUGBY

4.1. Etape 5 : Validation de la déclaration

A la dernière étape de la saisie de la déclaration, un récapitulatif vous est affiché et un bouton « Valider la déclaration » vous permet de la publier pour le blessé.
Les deux cases en bas de page doivent être cochées pour valider la déclaration.

Une fois la déclaration validée, un mail est adressé au blessé.



CGA RUGBY


RIGUEUR
EFFICACITE
SOUPLESSE
ETHIQUE
SOUPLESSE
PROXIMITE
ADAPTATION
ACCUEIL
RIGUEUR
COMPETENCE
COMPETENCE
PROXIMITE
RESPECT
PERSEVERANCE
RESPECT
SOUPLESSE
ETHIQUE
EFFICACITE
DIVERSITE
SOUPLESSE
DIVERSITE
RESPECT
EQUIPE
RESPECT
EXPERTISE
FACILITATEUR
EXPERTISE
ACCUEIL
SERVICE
INDEPENDANCE
ETHIQUE
TRANSPARENCE
REACTIVITE
EQUIPE
PROXIMITE
QUALITE
ETHIQUE
SOUPLESSE
DIVERSITE
ENGAGEMENT
ETHIQUE
ACCOMPAGNEMENT
QUALITE
EXPERTISE
CONSEIL
SOUPLESSE
TRANSPARENCE
CONSEIL
REACTIVITE
PROXIMITE
EQUIPE
FACILITATEUR
INDEPENDANCE
QUALITE
ACCOMPAGNEMENT
SERVICE
EQUIPE
INDEPENDANCE
DIVERSITE
ENGAGEMENT
DIVERSITE
ACCUEIL
INDEPENDANCE
ENGAGEMENT
ETHIQUE
FIDELISATION
INDEPENDANCE
QUALITE
PERFORMANCE
EXPERTISE
SERVICE
PROXIMITE
SERVICE
PROXIMITE
PROFESSIONNALISME
PERSEVERANCE
PROFESSIONNALISME
INDEPENDANCE
PERFORMANCE
FACILITATEUR
INDEPENDANCE
ENGAGEMENT
SOUPLESSE
ACCUEIL
DIVERSITE
INDEPENDANCE
FIDELISATION
ADAPTATION